

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Règlement (UE) no 2016/425

DOC_HERO_260513

1. EPI:

HERO

2. Nom et adresse du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire:

ROTHO BLAAS SRL - via dell'Adige 2/1 - 39040 Cortaccia (BZ) - Italy

3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration:

HERO, HEROW, HEROORA, HERORED, HEROYEL, HEROYELHV, HEROGREEN, HEROBLUE, HEROBLA

5. L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable:

Règlement (UE) no 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil

6. Références des normes harmonisées pertinentes appliquées (avec leur date) ou des autres spécifications techniques (avec leur date) par rapport auxquelles la conformité est déclarée:

EN 397:2025 Type 2

7. Le cas échéant, l'organisme notifié:

Financiere Pourquery, 2, Espace Henri Vallée, 69354 Lyon Cedex 07, France (2789)

a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type

N° 2789/6555/158/05/26/389

Signé par et au nom de:



Luca Sestigiani

Cortaccia, 13.05.2026

Directeur Technique

Le document original est en anglais. Versions dans d'autres langues sont traduits à partir de ce document.

ROTHO BLAAS SRL

FR
Page 1 of 1